



delta holding

Communiqué N° 3/21

RESULTATS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

Réuni le 23 mars 2021 au siège social de delta holding SA, le Conseil d'Administration a examiné, sous la Présidence de M. Fouad FAHIM, les activités du Groupe durant l'exercice 2020 et a arrêté les comptes sociaux et consolidés y afférents.

RESULTATS

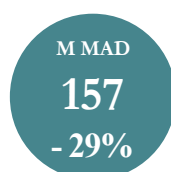
Carnet de commandes



Chiffre d'affaires



Résultat net consolidé part du Groupe



Résultat net social



Dans un contexte de crise sanitaire inédite, le Groupe delta holding a enregistré durant l'exercice 2020, un repli de ses performances habituelles. Le Chiffre d'affaires a atteint 2 505 millions MAD, en baisse de -15% par rapport à l'exercice 2019 et dont la part à l'export représente 11%. Cette baisse est essentiellement imputable au recul de -40% des exportations et au ralentissement du déploiement des projets dus aux mesures restrictives liées à la pandémie Covid-19.

Le résultat net consolidé du Groupe s'est établi à 178 millions MAD, en baisse de -32%. Le résultat net part du Groupe ressort à 157 millions MAD, en régression de -29% par rapport à l'exercice 2019. Quant au résultat net social, il a enregistré une régression de -9% pour s'établir à 145 millions MAD.

Les dépenses d'investissement réalisés en 2020 ont atteint un montant 107 millions MAD.

ACTIVITÉS

Dans ce contexte inédit marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, le Groupe s'est fortement mobilisé pour assurer une continuité de l'activité tout en plaçant la sécurité de ses collaborateurs et ses partenaires au centre de ses préoccupations.

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe a participé à la réalisation de plusieurs projets industriels et d'infrastructures notamment :

- Dans le domaine des transports : le recyclage à froid des chaussées sur plusieurs routes avec des liants spéciaux tels que le ciment et l'émulsion, renforcement et/ou dédoublement de voies de plusieurs routes ainsi que la réalisation de projets de voirie et aménagements urbains dans le grand Casablanca.

La modernisation d'une centaine de voies de péage sur le réseau autoroutier.

Equipement de plusieurs axes routiers en dispositifs de sécurité et en panneaux à message variable.

- Dans le domaine de l'eau : La réalisation et la mise en service de l'adduction d'eau potable pour la ville de Guercif, de la station de traitement de l'eau potable d'Essaouira et des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville d'Oujda à partir du barrage Machraâ Hamadi.

Le démarrage des projets d'alimentation en eau potable de la ville de Marrakech à partir du barrage El Massira, d'adduction d'eau brute à partir du barrage Ibn Batouta et les travaux de la station de traitement de l'eau potable de Tamri à Agadir.

DIVIDENDES

Compte tenu du retrait des résultats de l'exercice, le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires de statuer ultérieurement sur une éventuelle distribution des dividendes à la lumière de l'évolution de la conjoncture économique en relation avec les conséquences de la pandémie covid-19.

- En métallurgie : la fabrication de mâts intégralement équipés pour les besoins du parc éolien de Midelt, la fourniture et le montage des structures métalliques ainsi que l'assemblage mécanique des équipements de la station de dessalement d'eau d'Agadir.

La réalisation de plusieurs installations dans le cadre de projets pour le compte de l'OCP (liaison des convoyeurs à Benguérir, projet de repulpage et projet de l'usine d'acide sulfurique à Jorf Lasfar, ..)

- Et au niveau de la parachimie : la réalisation d'installations de fluides médicaux de nombreux hôpitaux et cliniques ainsi que leur approvisionnement en oxygène et appareils de respiration.

Cette période a été, également, marquée par :

- La reprise anticipée de l'activité de la filiale Sotrameg après des travaux de réhabilitation de son usine, engagés depuis 2019. Cette unité industrielle spécialisée dans la transformation de mélasse pour la production d'éthanol, a retrouvé ainsi sa pleine capacité de production permettant de répondre aux besoins nationaux en éthanol à usage médical dans ce contexte de pandémie.

- Le démarrage des activités de deux filiales détenues à 100% par delta holding à savoir : URBAN ELECTRONICS et OTUBE.

PERSPECTIVES POUR 2021

Malgré cette conjoncture peu favorable, le Groupe reste confiant en sa capacité de résilience face à cette crise grâce à la diversification de ses activités, son modèle de gestion intégré et ses fondamentaux solides. Le carnet de commandes bien fourni permettra au Groupe de consolider ses parts de marché sur les métiers historiques et d'optimiser sa compétitivité industrielle.

Le Conseil remercie l'ensemble des collaborateurs du groupe pour leur engagement et leur mobilisation.

INFRASTRUCTURES • METALLURGIE • EAU & ENVIRONNEMENT • PARACHIMIE

BILAN (ACTIF)

	Brut	Amortissements et provisions	31-déc.-20 Net	31-déc.-19 Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	87 270,12	55 538,50	31 731,62	49 185,64
Frais Préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	87 270,12	55 538,50	31 731,62	49 185,64
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 377 379,12	1 256 965,54	120 413,58	247 104,10
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 377 379,12	1 256 965,54	120 413,58	247 104,10
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	46 347 619,01	26 197 393,44	20 150 225,57	19 811 155,54
Terrains	6 328 650,00		6 328 650,00	6 805 401,14
Constructions	30 477 686,96	21 428 477,00	9 049 209,96	8 521 223,32
Installations techniques, matériel et outillage	304 306,09	262 161,21	42 144,88	50 366,08
Matériel de transport	91 929,78	56 002,19	35 927,59	73 333,33
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	5 896 896,18	4 450 753,04	1 446 143,14	1 112 681,67
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	3 248 150,00		3 248 150,00	3 248 150,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	673 446 475,96	18 294 014,64	655 152 461,32	652 322 675,96
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	51 035,00		51 035,00	51 035,00
Titres de participation	673 395 440,96	18 294 014,64	655 101 426,32	652 271 640,96
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	721 258 744,21	45 803 912,12	675 454 832,09	672 430 121,24
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS (F)				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 038 006 136,37	12 804 114,88	1 025 202 021,49	1 030 064 489,13
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	70 859 922,41		70 859 922,41	77 276 005,49
Personnel	48 641,65		48 641,65	65 181,63
Etat	11 398 239,44		11 398 239,44	1 813 419,42
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	955 629 357,61	12 804 114,88	942 825 242,73	950 749 626,75
Comptes de régularisation Actif	69 975,26		69 975,26	121 753,84
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	3 398 460,50	2 239 562,50	1 158 898,00	1 085 417,70
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	1 649 359,08		1 649 359,08	36 334,73
TOTAL II (F+G+H+I)	1 043 053 955,95	15 043 677,38	1 028 010 278,57	1 031 186 241,56
TRESORERIE				
TRESORERIE ACTIF	244 083,76		244 083,76	9 609 385,50
Chèques et valeurs à encaisser				4 538,20
Banques, T.G. et C.C.P.	238 630,82		238 630,82	9 599 978,23
Caisses, régies d'avances et accreditifs	5 452,94		5 452,94	4 869,07
TOTAL III	244 083,76		244 083,76	9 609 385,50
TOTAL GENERAL I+II+III	1 764 556 783,92	60 847 589,50	1 703 709 194,42	1 713 225 748,30

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS			
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX 31-déc.-20 3=1+2	TOTAUX 31-déc.-19 4
I				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	69 795 203,83		69 795 203,83	79 465 948,59
Chiffre d'affaires	69 795 203,83		69 795 203,83	79 465 948,59
Variation des stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				49 000,00
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation; transferts de charges				140 414,54
TOTAL I	69 795 203,83		69 795 203,83	79 655 363,13
II				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendues de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	816 871,63	1 004,90	817 876,53	1 536 371,49
Autres charges externes	14 798 960,33	34 204,09	14 833 164,42	19 497 143,43
Impôts et taxes	930 046,27		930 046,27	900 986,51
Charges de personnel	16 764 042,50		16 764 042,50	16 439 619,96
Autres charges d'exploitation	650 000,00		650 000,00	650 000,00
Dotations d'exploitation	2 248 435,53		2 248 435,53	2 321 053,94
TOTAL II	36 208 356,26	35 208,99	36 243 565,25	41 345 175,33
III				
IV				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	33 586 847,57	-35 208,99	33 551 638,58	38 310 187,80
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de titres participations et autres titres immobilisés	144 574 324,00		144 574 324,00	135 225 755,45
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	6 588 058,60		6 588 058,60	7 928 653,63
Reprises financières; transferts de charges	237 293,73		237 293,73	709 910,25
TOTAL IV	151 399 676,33		151 399 676,33	143 864 319,33
V				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	4 515 689,54		4 515 689,54	6 231 633,16
Pertes de change	248,14		248,14	
Autres charges financières				635 261,80
Dotations financières	35 438 950,10		35 438 950,10	3 819 361,10
TOTAL V	39 954 887,78		39 954 887,78	10 686 256,06
VI				
VII				
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	111 444 788,55		111 444 788,55	133 178 063,27
RESULTAT COURANT (III + VI)	145 031 636,12	-35 208,99	144 996 427,13	171 488 251,07
VIII				
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	2 424 333,33		2 424 333,33	66 746,67
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement	34 834,07		34 834,07	
Autres produits non courants	5 290,53	59 665,38	64 955,91	6 180,97
Reprises non courantes; transferts de charges	75 325,69		75 325,69	242 308,70
TOTAL VIII	2 539 783,62	59 665,38	2 599 449,00	315 236,34
IX				
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	809 210,56		809 210,56	
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	415 352,54		415 352,54	173 982,65
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	1 224 563,10		1 224 563,10	173 982,65
X				
RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	1 315 220,52	59 665,38	1 374 885,90	141 253,69
XI				
RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)	146 346 856,64	24 456,39	146 371 313,03	171 629 504,76
XII				
IMPÔTS SUR LE RESULTAT	1 104 788,00		1 104 788,00	11 620 600,00
XIII				
RESULTAT NET (XI - XII)			145 266 525,03	160 008 904,76

BILAN (PASSIF)

	31-déc.-20	31-déc.-19
FINANCEMENT PERMANENT		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	876 000 000,00	876 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
- capital appelé		
- dont versé		
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserves légales	87 600 000,00	87 600 000,00
Autres réserves	148 920 000,00	
Report à nouveau	299 529 969,02	288 441 064,26
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	145 266 525,03	160 008 904,76
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 557 316 494,05	1 412 049 969,02
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	167 165,15	242 490,84
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	167 165,15	242 490,84
DETTES DE FINANCEMENT (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 557 483 659,20	1 412 292 459,86
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	130 563 704,93	290 792 158,46
Fournisseurs et comptes rattachés	2 649 958,40	3 726 864,92
Clients créditeurs, avances et acomptes		4 300,65
Personnel	87 815,00	2 100,00
Organismes sociaux	501 718,98	541 639,09
Etat	12 215 736,27	20 577 756,38
Comptes d'associés	92 475 000,00	265 760 000,00
Autres créanciers	22 563 501,93	162 588,33
Comptes de régularisation-passif	69 974,35	16 909,09
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	14 280 546,90	9 994 926,69
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (circulant) (H)	13,50	96,90
TOTAL II (F+G+H)	144 844 265,33	300 787 182,05
TRESORERIE - PASSIF	1 381 269,89	146 106,39
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	1 381 269,89	146 106,39
TOTAL III	1 381 269,89	146 106,39
TOTAL GENERAL I + II + III	1 703 709 194,42	1 713 225 748,30



Aux actionnaires de la société DELTA HOLDING S.A.
Rte De La Plage Ang. Av. Hassan II, Skhirat 12050

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Delta Holding, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 557 483 659,20 MAD dont un bénéfice net de 145 266 525,03 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 23 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Delta Holding au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
Titres de participation et créances rattachées Au 31 décembre 2020, les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan de la société pour une valeur brute comptable de 1 628 814 223,76 MAD et une valeur nette comptable de 1 597 716 094,24 MAD (provision de 31 098 129,52 MAD sur le titre Camerounaise des Eaux).	Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à : Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques - Vérifier que les quote-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;
Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.	

<p>Les provisions pour dépréciation de ces titres et créances sont déterminées en tenant compte soit de l'actif net comptable, soit en fonction des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans le bilan de la société et de l'importance de la part des jugements de la Direction.</p>	<p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels</p> <p>- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant les impacter.</p>
--	--

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

• Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

• Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

• Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

• Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérfications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Fait à Rabat, le 24 mars 2021

Les commissaires aux comptes

Horwath Maroc Audit

IGREC

Adib BENBRAHIM
Associé

Kébir AL ECHEIKH EL ALAOU
Associé



BILAN (ACTIF)

	Brut	Amortissements et provisions	31-déc-20 Net	31-déc-19 Net
ECART D'ACQUISITION (A)	268 057 862,13	127 327 484,54	140 730 377,59	154 133 270,70
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	103 434 280,34	66 807 941,64	36 626 338,70	49 658 516,87
Immobilisation en recherche et développement	55 113 272,14	41 095 469,04	14 017 803,10	13 140 820,96
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	16 040 205,48	14 004 652,39	2 035 553,09	3 073 123,79
Fonds commercial	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Autres immobilisations incorporelles	32 279 802,72	11 707 820,21	20 571 982,51	33 443 572,12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 903 975 944,04	1 196 013 975,22	707 961 968,82	636 739 768,75
Terrains	25 313 395,33	1 750 859,73	23 562 535,60	23 988 203,82
Constructions	436 953 273,04	222 618 604,15	214 334 668,89	200 083 586,68
Installations techniques, matériel et outillage	1 147 581 352,04	750 696 365,55	396 884 986,49	323 947 014,02
Matériel de transport	190 231 719,17	163 760 212,93	26 471 506,24	32 005 976,09
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	66 310 433,09	53 260 465,70	13 049 967,39	17 006 493,12
Autres immobilisations corporelles	5 618 108,71	3 927 467,16	1 690 641,55	37 789,56
Immobilisations corporelles en cours	31 967 662,66		31 967 662,66	39 670 705,46
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	108 958 198,87	18 794 014,64	90 164 184,23	87 140 506,24
Prêts immobilisés	864 691,58		864 691,58	1 044 973,35
Autres créances financières	35 068 678,89	500 000,00	34 568 678,89	10 919 895,03
Titres de participation	72 646 455,74	18 294 014,64	54 352 441,10	74 127 704,62
Autres titres immobilisés	378 372,66		378 372,66	1 047 933,24
TITRES MIS EN EQUIVALENCE (E)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (F)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E+F)	2 384 426 285,38	1 408 943 416,04	975 482 869,34	927 672 062,56
STOCKS (G)	1 100 336 169,79	12 675 941,48	1 087 660 228,31	1 014 346 190,04
Marchandises	234 422 609,08	95 334,22	234 327 274,86	131 915 795,14
Matières et fournitures consommables	248 199 889,48	7 679 330,84	240 520 558,64	275 650 328,60
Produits en cours	472 469 035,01	2 747 879,42	469 721 155,59	487 727 259,07
Produits intermédiaires et produits résiduels	2 489 933,55		2 489 933,55	2 825 798,99
Produits finis	142 754 702,67	2 153 397,00	140 601 305,67	116 227 008,24
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)	2 269 454 145,77	99 236 029,59	2 170 218 116,18	2 427 204 295,64
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	25 216 211,83		25 216 211,83	27 823 103,73
Clients et comptes rattachés	1 923 547 759,39	86 431 914,71	1 837 115 844,68	2 033 755 231,82
Personnel	3 103 391,99		3 103 391,99	3 173 746,93
Etat	268 770 870,15		268 770 870,15	264 136 524,91
Comptes d'associés	660 211,88		660 211,88	10 221 464,55
Autres débiteurs	34 403 738,79	12 804 114,88	21 599 623,91	73 836 415,97
Comptes de régularisation Actif	13 751 961,74		13 751 961,74	14 257 807,73
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (I)	58 448 082,98	2 239 794,32	56 208 288,66	65 444 690,98
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (J)	6 555 504,35		6 555 504,35	1 143 489,21
TOTAL II (G+H+I+J)	3 434 793 902,89	114 151 765,39	3 320 642 137,50	3 508 138 665,87
TRESORERIE ACTIF	198 531 859,70		198 531 859,70	288 238 314,39
Chèques et valeurs à encaisser	8 369 134,78		8 369 134,78	9 333 627,14
Banques, T.G. et C.C.P.	189 340 741,86		189 340 741,86	278 106 865,36
Caisses, régies d'avances et accréditifs	821 983,06		821 983,06	797 821,89
TOTAL III	198 531 859,70		198 531 859,70	288 238 314,39
TOTAL GENERAL I + II + III	6 017 752 047,97	1 523 095 181,43	4 494 656 866,54	4 724 049 042,82

BILAN (PASSIF)

	31-déc-20	31-déc-19
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	876 000 000,00	876 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
- capital appelé		
- dont versé		
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Écarts de réévaluation		
Réserves légales	87 600 000,00	87 600 000,00
Réserves consolidées	471 716 997,75	449 147 112,69
Autres réserves	150 764 097,09	
Report à nouveau	299 529 969,02	288 441 064,26
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice - part du groupe	157 264 528,75	220 433 205,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE (A1)	2 042 875 592,61	1 921 621 382,94
INTERETS MINORITAIRES (A2)	161 749 419,15	163 410 550,51
Part dans les capitaux propres avant résultat net	140 658 633,32	121 580 270,48
Part dans le résultat net de l'exercice	21 090 785,83	41 830 280,03
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (A)	2 204 625 011,76	2 085 031 933,45
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	319 616 273,84	256 806 741,18
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	319 616 273,84	256 806 741,18
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	6 596 375,40	527 057,83
Provisions pour risques	6 448 975,69	381 935,67
Provisions pour charges	147 399,71	145 122,16
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 530 837 661,00	2 342 365 732,46
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 362 065 817,49	1 657 200 180,33
Fournisseurs et comptes rattachés	643 280 442,61	721 791 843,17
Clients créditeurs, avances et acomptes	92 923 987,17	77 461 400,64
Personnel	9 717 070,11	11 878 459,03
Organismes sociaux	18 184 043,13	15 668 373,66
Etat	447 838 443,87	507 109 695,75
Comptes d'associés	121 577 210,40	301 635 573,78
Autres créanciers	24 981 353,02	4 115 512,94
Comptes de régularisation-passif	3 563 267,18	17 539 321,36
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	232 799 269,04	170 326 386,52
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (circulant) (H)	2 589 192,81	513 349,72
TOTAL II (F+G+H)	1 597 454 279,34	1 828 039 916,57
TRESORERIE - PASSIF	366 364 926,20	553 643 393,79
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	230 534 490,55	233 328 717,81
Banques (soldes créditeurs)	135 830 435,65	320 314 675,98
TOTAL III	366 364 926,20	553 643 393,79
TOTAL GENERAL I + II + III	4 494 656 866,54	4 724 049 042,82

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX 31-déc-20 3=1+2	TOTAUX 31-déc-19 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises (en l'état)	479 095 326,37		479 095 326,37	684 779 639,54
Ventes de biens et services produits	2 026 584 535,01	2 759,36	2 026 587 294,37	2 268 284 690,89
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 505 679 861,38	2 759,36	2 505 682 620,74	2 953 064 330,43
Variation des stocks de produits	6 390 076,23		6 390 076,23	32 701 264,31
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	14 220 215,98		14 220 215,98	12 210 104,01
Subventions d'exploitation	149 767,41		149 767,41	461 185,52
Autres produits d'exploitation	456 529,68		456 529,68	583 713,42
Reprises d'exploitation; transferts de charges	23 215 442,32	3 617,99	23 219 060,31	26 066 439,97
TOTAL I	2 550 111 893,00	6 377,35	2 550 118 270,35	3 025 087 037,66
II	CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats revendus de marchandises	355 686 903,73		355 686 903,73	473 649 843,16
Achats consommés de matières et fournitures	1 209 224 105,61	78 955,45	1 209 303 061,06	1 331 142 024,05
Autres charges externes	195 858 331,09	247 709,43	196 106 040,52	265 191 112,57
Impôts et taxes	12 433 446,75	45 717,00	12 479 163,75	14 113 170,09
Charges de personnel	356 890 255,35	516 744,94	357 407 000,29	366 342 558,13
Autres charges d'exploitation	3 147 433,59		3 147 433,59	4 052 963,51
Dotations d'exploitation	138 748 591,36		138 748 591,36	143 074 586,08
TOTAL II	2 271 989 067,48	889 126,82	2 272 878 194,30	2 597 566 257,59
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			
IV	PRODUITS FINANCIERS			
Produits de titres participations et autres titres immobilisés	603 179,80		603 179,80	419 180,13
Gains de change	7 102 388,54		7 102 388,54	5 014 784,46
Intérêts et autres produits financiers	34 022 713,65		34 022 713,65	55 334 020,87
Reprises financières; transferts de charges	31 184 234,23		31 184 234,23	33 907 055,72
TOTAL IV	72 912 516,22		72 912 516,22	94 675 041,18
V	CHARGES FINANCIÈRES			
Charges d'intérêts	33 388 252,92		33 388 252,92	42 980 900,84
Pertes de change	9 220 627,23	753,97	9 221 381,20	7 941 155,69
Autres charges financières	305 589,21		305 589,21	1 235 086,05
Dotations financières	111 084 149,51		111 084 149,51	75 981 456,57
TOTAL V	153 998 618,87	753,97	153 999 372,84	128 138 599,15
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			
VIII	PRODUITS NON COURANTS			
Produits des cessions d'immobilisations	34 092 325,24		34 092 325,24	35 340 402,91
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement	22 272 592,62		22 272 592,62	2 433 791,05
Autres produits non courants	42 100 324,88	3 216 267,10	45 316 591,98	2 843 445,04
Reprises non courantes; transferts de charges	1 066,78		1 066,78	1 296 024,54
TOTAL VIII	98 466 309,52	3 216 267,10	101 682 576,62	41 913 663,54
IX	CHARGES NON COURANTES			
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	26 345 392,27		26 345 392,27	32 123 744,82
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	9 778 709,35	71 065,17	9 849 774,52	15 831 420,60
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	408 484,97		408 484,97	44 011,65
TOTAL IX	36 532 586,59	71 065,17	36 603 651,76	47 999 177,07
X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			
XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)			
XII	IMPÔTS SUR LE RESULTAT			
XIII	RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES (XI - XII)			
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	13 402 893,11		13 402 893,11	13 402 893,11
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	178 355 314,58		178 355 314,58	262 263 486,02
XIV	RESULTAT NET REVENANT AUX INTERETES MINORITAIRES			
XV	RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE MERE			
XVI	RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE MERE			

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de delta holding, société anonyme au capital de 876 millions de dirhams, dont le siège social est établi au Complexe de Skhirat – Angle avenue Hassan II et route de la plage – Skhirat, immatriculée au Registre de Commerce de Rabat sous le n° 30261, a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 18/05/2021 à 15 heures au siège social de la Société, à l'adresse précitée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation des comptes annuels sociaux et consolidés clos au 31 décembre 2020 ;
- Affectation des résultats - dividendes ;
- Approbation des conventions réglementées visées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs ;
- Divers
- Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée conformément aux dispositions de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les Lois 20-05, 78-12 et 20-19 ainsi qu'aux Statuts de la Société.

Le Conseil d'Administration rappelle que pour avoir le droit de participer à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent faire application, au préalable, des dispositions de l'article 130 de la Loi 17-95 telle que complétée et modifiée.

Les propriétaires d'actions nominatives libérées des versements exigibles et inscrites au registre des actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité. Un Actionnaire ne peut se faire représenter que par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant. Le mandat est donné pour une seule Assemblée. Il peut être donné pour deux Assemblées, l'une Ordinaire et l'autre Extraordinaire, tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours. Le mandat donné pour une Assemblée est valable pour des Assemblées successives avec le même ordre du jour.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la Loi n°17-95 relative aux Sociétés anonymes disposent d'un délai de 10 jours à compter du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolution à l'ordre du jour de cette Assemblée.

Leurs demandes doivent parvenir, au siège social, par lettre recommandée avec accusé de réception. Les documents requis par la Loi sont mis à disposition des actionnaires au siège social de la Société.

Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire, tel qu'il est arrêté par le Conseil d'Administration se présente comme suit :

RESOLUTION N° 1 : Approbation des rapports et des états de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve ainsi que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

RESOLUTION N° 2 : Affectation des résultats - Dividendes

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats comme suit (en dirhams) :

Bénéfice Net de l'exercice	: 145 266 525, 03
- Réserve légale	: 0,00
+ Réserve facultative	: 148 920 000, 00
+ Report à nouveau antérieur	: 299 529 969, 02
= Résultat distribuable	: 593 716 494, 05
Solde à reporter à nouveau	: 444 796 494, 05

L'Assemblée Générale Ordinaire statuera ultérieurement sur une éventuelle distribution en dividendes du montant en réserve facultative à la lumière de l'évolution de la conjoncture économique en relation avec les conséquences de la pandémie covid-19.

RESOLUTION N° 3 : Approbation des conventions visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la Loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, approuve les conclusions dudit Rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

RESOLUTION N° 4 : Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus définitif, et sans réserve, de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale décide, en outre, de donner décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission durant l'exercice écoulé.

RESOLUTION N° 5 : Jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence de six cent cinquante mille (650 000,00) DH. Les conditions et les modalités de répartition seront décidées par le Conseil d'Administration.

RESOLUTION N° 6 : Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes les formalités légales.



Aux actionnaires de la société DELTA HOLDING S.A.
Rte De La Plage Ang. Av. Hassan II, Skhirat 12050

RAPPORT D'AUDIT SUR LE ETATS FINANCIERS CONSOLIDES Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Delta Holding S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 204 625 011,76 MAD dont un bénéfice net consolidé de 157 264 528,75 MAD. Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Ces états ont été préparés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid 19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les états de synthèse consolidés, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Rabat, le 24 mars 2021

Les commissaires aux comptes

Horwath Maroc Audit

IGREC



Adib BENBRAHIM
Associé

Kébir AL ECHEIKH EL ALAOUI
Associé